

Bulletin d'adhésion 2021/2022

La cotisation permet de participer à la vie de l'Association et est indispensable pour les randonnées de demi-journée, de journée, de week-end ou de semaine. Elle permet aussi :

- d'assister aux Assemblées Générales et prendre part aux votes,
- de recevoir le programme de nos sorties et de participer aux activités de l'année,
- d'obtenir la licence de la *Fédération Française de Randonnée Pédestre F.F.R.P.*
- de bénéficier de l'assurance accidents, rapatriement et responsabilité civile.
- de bénéficier de réductions sur les achats de cartes IGN, topo-guides et hébergement dans centres de vacances ou d'hébergement.
- de vous abonner, si vous le souhaitez, à « *Passion Rando* », le magazine trimestriel de la F.F.R.P.

Merci de retourner la fiche ci-dessous avec un certificat médical d'aptitude à la pratique de la randonnée et votre paiement par chèque à l'ordre de Randonnée & Diabète ou par virement bancaire ;

voir IBAN ci-dessous

RANDONNÉE & DIABÈTE 20, rue Renard - 94700 MAISONS-ALFORT

(Conformément aux dispositions de la Fédération, le certificat médical est indispensable pour l'obtention de la licence)



BULLETIN D'ADHÉSION 2021-2022

Renouvellement de cotisation ou Nouvelle adhésion

Nom et prénom :

Adresse : (s'il y a eu des modifications depuis l'adhésion précédente)

Code postal : Ville :

Date de naissance : Jour: Mois Année

Téléphone portable : Téléphone fixe :

E-mail :

Diabétique : oui non Insulino-traité : oui non

Aux comprimés : oui non

Veillez cocher l'option de votre adhésion à Randonnée & Diabète :

38 € Cotisation Randonnée & Diabète complète (comprend Licence à F.F.R. et assurance.)

46 € Cotisation Randonnée & Diabète avec abonnement à "Passion Rando"
Magazine trimestriel de la F.F.R.P. (8 € pour 1 an, soit 4 numéros).

20 € Cotisation Randonnée & Diabète sans Licence de la F.F.R.P. (membre actif) ceux qui ne randonnent pas

Membre bienfaiteur (sans droit au vote aux AG de R&D)

Soutien à l'action de « Randonnée & Diabète » : 50 € 100 € Autre

Soutien à l'action « Insuline pour Madagascar » : 50 € 100 € Autre

Randonnée & Diabète est reconnue d'intérêt général, cela permet de déduire vos dons de vos impôts.

Cette réduction est de 66 % du montant des dons et s'applique dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Par exemple, un don de 50 € ouvre droit à une réduction d'impôt de 33 €. Cela vous revient donc à 17 €.

Comment avez-vous connu R&D ? :

N.B. : Les adhérents déjà affiliés à la *Fédération Française de Randonnée* par l'intermédiaire d'une autre association de randonnée ne devront payer que l'adhésion à Randonnée & Diabète soit : 20 €.

(Joindre impérativement la copie de votre licence F.F.R.P. de l'année 2021/2022)

Numéro IBAN compte bancaire de *Randonnée & Diabète* : FR76 1010 7002 5200 3130 5591 005

Si vous payez par virement bancaire, n'oubliez pas d'indiquer vos nom et prénom en référence de votre virement.
Et vous pouvez envoyer votre bulletin d'adhésion en pièce jointe par e-mail à : randonnee.diabete@gmail.com

Nouveau

Vous pouvez également adhérer à travers le formulaire qui se trouve sur notre site web
www.randonneediabete.fr ; cela passe par l'association HelloAsso

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

E-mail : randonnee.diabete@gmail.com – Site Web : www.randonneediabete.fr
(Association reconnue d'intérêt général)